RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 18/11/2022 - MIS À JOUR LE 16/04/2024

Xalkori (crizotinib) : Troubles de la vision incluant un risque de perte de vision sévère et nécessité de surveillance des patients pédiatriques.

Information destinée aux hématologues, aux oncologues, aux ophtalmologues, aux pharmaciens d'officine et aux pharmaciens hospitaliers.

- Les troubles de la vision, risque connu du crizotinib, ont été rapportés chez 61 % des patients pédiatriques ayant un lymphome anaplasique à grandes cellules ALK-positif systémique ou ayant une tumeur myofibroblastique inflammatoire ALK-positive traités par crizotinib dans le cadre d'essais cliniques.
- Les patients pédiatriques peuvent ne pas remarquer spontanément, ou signaler, des changements de leur vision. Aussi les professionnels de santé doivent les informer, ainsi que leurs parents, des symptômes liés aux troubles de la vision ainsi que du risque de perte de vision. Ils doivent également leur indiquer de contacter leur médecin si de tels symptômes apparaissent.
- Un examen ophtalmologique initial doit être réalisé avant l'instauration du traitement par crizotinib puis des examens de suivi doivent ensuite être réalisés régulièrement. Idem en cas d'apparition de nouveaux symptômes visuels.
- Une réduction posologique doit être envisagée en cas de troubles oculaires de grade 2 et le traitement par crizotinib doit être arrêté définitivement pour les grades 3 ou 4 en l'absence d'autre cause identifiée.

Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé

Lire aussi

- Consultez la fiche de mesures additionnelles de réduction du risque pour Crizotinib